

CHAPITRE 2

TIRER PROFIT DU MARCHÉ

LA QUESTION

Actuellement, 48 p. 100 de l'emploi du secteur privé au Canada est concentré dans les entreprises qui comptent moins de 50 employés. Quatre-vingt-dix-sept pour cent de toutes les nouvelles entreprises créées entre 1978 et 1985 étaient des petites entreprises.

Une tendance se dessine dans le domaine international : il faut maintenant davantage compter avec la micro-entreprise, étant donné que les grandes entreprises ont commencé à accorder des contrats de sous-traitance à des particuliers ou à des petites entreprises.

Or, la petite entreprise est aussi bien placée que les autres sinon mieux, pour s'adapter aux besoins des handicapés; elle peut par exemple se doter de la technique leur permettant de travailler chez eux.

S'il puisait dans le bassin de ressources et de compétences qu'offrent les handicapés, le Canada pourrait devenir un chef de file mondial, en permettant aux handicapés de gérer leurs propres entreprises grâce aux outils et aux services qu'il mettrait à leur disposition.

LES QUESTIONS

1. Comment les personnes handicapées peuvent-elles avoir accès aux infrastructures nécessaires pour lancer et gérer avec succès une petite entreprise?
2. Que peut-on faire pour faciliter l'accès des entrepreneurs handicapés aux capitaux, à l'expertise en matière d'expansion des entreprises, au soutien à la commercialisation, aux marchés et aux réseaux d'affaires?
3. Que faut-il faire pour que la petite entreprise puisse tirer parti des compétences et des aptitudes des canadiens handicapés?

LES EXPERTS

M. Ken Thomas (président, Conseil de développement économique des autochtones) :
Merci beaucoup, monsieur le président. Au cours de cette séance, mon rôle a consisté à décrire mon expérience de ces huit dernières années comme président de la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones. Au cours de cette période, ce programme a fonctionné sous divers noms et grâce à divers budgets. Nous avons le sentiment d'avoir tiré quelques leçons de cette expérience et, peut-être, d'avoir appris ce qu'il fallait faire et ce qu'il ne fallait pas faire ou ce qui n'était pas aussi efficace.